

COMMUNE DE CHAMBOLLE-MUSIGNY

REUNION DU 24 AVRIL 2023

Présents : BOULANGER Florence, BOURS Ghislain, BRUNEAU Catherine, CUNIN Véronique, EUVRARD Sandrine, FELETTIG Gilbert, GUERINI Christel, MARQUET François, MARTENOT Andrée,

Excusé : GILLANT Jean-Marc, MILLET François

Absent :

Secrétaire de séance : MARTENOT Andrée

Affichage et convocation : 17 avril 2023

APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRECEDENT

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 22 mars 2023.

2023/20 : REFECTION DU PARKING DE L'EGLISE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Après consultation et dépouillement des offres, l'Entreprise NOIROT a présenté l'offre la plus intéressante pour un montant de 128 796,00 € HT soit 154 555,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'Entreprise NOIROT et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics concernant la réfection du parking de l'église.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

2023/21 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de réfection du parking de l'église pour un montant de 128 796 € HT.
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif, Amendes de Police.
- définit le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR			%	
CD	Sollicitée	128 796,00	23,29 %	30 000,00
CRB			%	
Autre (à préciser)			%	
TOTAL DES AIDES		128 796,00	23,29 %	30 000,00
Autofinancement		128 796,00	76,71 %	98 796,00

- précise que les dépenses sont inscrites à la section investissement du budget de la commune,

- s'engage à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet,

- atteste de la propriété communale du parking de l'église.

2023/22 : CREATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL – CHOIX DES PRESTATAIRES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différentes entreprises retenues à l'issue de la consultation :

LOTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1 - Plâtrerie	ROYER	28 150,50 €	30 965,55 €
2 - Menuiseries extérieures	ALUNOV	19 713,00 €	20 914,30 €
3 - Revêtement sols	SIA REVETEMENT	6 730,20 €	7 403,22 €
4 - Plomberie chauffage	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX
5 - Electricité	SONELEC	12 502,71 €	13 752,98 €
6 - Isolation sols chappe	SIA REVETEMENT	5 540,90 €	5 845,65 €
7 - Peinture	LES PEINTURES REUNIES	7 171,00 €	7 888,10 €
8 - Maçonnerie	POLI SARL	4 285,00 €	4 713,50 €
9 - Charpente bois – ossature bois	SAS L.A. CHARPENTE	30 509,00 €	33 459,73 €
10 – Agencement	AUMA	28 789,00 €	31 968,90 €
TOTAL		143 391,31 €	156 911,93 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché aux prestataires ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics concernant les travaux relatifs à la création de ce logement.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

2023/23 : REHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE DE CLASSE EN BIBLIOTHEQUE COMMUNALE – CHOIX DES PRESTATAIRES

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différentes entreprises retenues à l'issue de la consultation :

LOTS	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1 - Plâtrerie	ROYER	9 360,50 €	11 232,60 €
2 - Menuiseries extérieures	ALUNOV	26 695,00 €	32 034,00 €
3 - Revêtement sols	SIA REVETEMENT	3 258,10 €	3 909,72 €
4 - Plomberie chauffage	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX	INFRUCTUEUX
5 - Electricité	SONELEC	2 976,77 €	3 572,12 €
6 - Isolation sols chappe	SIA REVETEMENT	3 296,20 €	3 955,44 €
7 - Peinture	LES PEINTURES REUNIES	1 405,00 €	1 686,00 €
TOTAL		46 991,57 €	56 389,88 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer le marché aux prestataires ci-dessus et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés publics

concernant les travaux relatifs à la réhabilitation de l'ancienne salle de classe en bibliothèque.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

2023/24 : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RODP) - ORANGE

L'occupation du domaine public par ORANGE sur notre collectivité donne lieu au paiement d'une redevance d'occupation du domaine public (RODP).

Cette RODP est à demander tous les ans. Pour l'année 2023, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander le versement de cette redevance selon l'état récapitulatif ci-dessous :

	En km	Montant de la redevance en €/ km	Montant 2018
M ² emprise au sol	0,5	20,00 €	10,00 €
Artères souterraines	6,741	30,00 €	202,23 €
		Total	212,23 €
Coefficient d'actualisation :	1,5649	Total dû par Orange	332,12 €

QUESTIONS DIVERSES :

Déménagement de la bibliothèque : au vu des travaux qui auront lieu début juin, le déménagement de la bibliothèque aura lieu le 6 mai matin. La bibliothèque est dorénavant fermée jusqu'à la fin des travaux.

CCAS : la micro-crèche « Les ptits bouchons de Chambolle » propose que les aînés du CCAS participent à des activités intergénérationnelles avec les petits. Un courrier va leur être adressé.

Déroulement de la cérémonie du 8 mai :

Le conseil municipal fixe le programme de cette manifestation comme suit :

10h30 : rassemblement place de la Mairie

10h45 : défilé en compagnie de la Musique Municipale de Gevrey Chambertin et du Corps des Sapeurs-Pompiers

Cérémonie au Monument aux Morts

Vin d'honneur salle Henri Belin

Contrat maintenance photocopieur : Ce contrat avec Bourgogne Repro arrive à échéance. Ce prestataire nous propose soit l'achat d'un nouveau photocopieur soit la location. Les conseillers municipaux souhaitent un contrat de location, moins cher qu'un investissement.

Noël des enfants : la commune de Morey-Saint-Denis souhaite organiser avec la commune de Chambolle-Musigny un Noël des enfants. Le conseil municipal émet un avis favorable.

Prochaine réunion :

Commission fleurs le 15 mai 2023 à 17h30

Conseil municipal le 31 mai 2023 à 20H00

Fin de la séance à 21h30

SIGNATURES

BOULANGER Florence

BRUNEAU Catherine

BOURS Ghislain

CUNIN Véronique

EUVRARD Sandrine

FELETTIG Gilbert

GILLANT Jean-Marc
Excusé

GUERINI Christel

MARQUET François

MARTENOT Andrée

MILLET François
Excusé